



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice - Solidarité



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU
DÉVELOPPEMENT

GUINEA DEVELOPMENT BOARD « GDB »

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET A LA RESILIENCE DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PADIRPME)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°010-26/PADIRPME/UCEP/AMI

SERVICES DE CONSULTANTS (INDIVIDUEL)

Secteur : Industrie
Référence de l'accord de Prêt FAT : 5900150004051
N° de Projet : P-GN-BG0-003
Date de l'avis : **29 juin 2026**
Intitulé de la mission : Recrutement d'un Consultant individuel National, Expert pour la mise en œuvre du cadre de concertation sur la formalisation

Le Gouvernement Guinéen a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 10,64 millions d'UC, pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement Industriel et à la Résilience des Petites et Moyennes Entreprises (PADIRPME), d'une durée de mise en œuvre allant de 2025 à 2028 et souhaite utiliser une partie des ressources pour recruter un Consultant individuel National, Expert pour la mise en œuvre du cadre de concertation sur la formalisation.

Les services attendus sont :

- (i) Appuyer la coordination technique et le suivi de la mise en œuvre du cadre de concertation sur la formalisation et sur les problématiques liées à l'accès au financement ;
- (ii) Identifier les besoins en renforcement de capacités des acteurs cibles sur la formalisation et la gestion d'entreprise ;
- (iii) Accompagner les bénéficiaires dans la structuration de leurs projets à travers l'élaboration de business plans ;
- (iv) Proposer des outils simples et adaptés de diagnostic, d'évaluation et de formation ;
- (v) Produire des rapports réguliers sur l'état d'avancement des activités.

La mission s'étalera sur 2 ans pendant la durée du projet PADIRPME.

L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) invite les Consultants Individuels qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les dossiers de candidature doivent être composé de : La lettre de soumission ; le curriculum vitae détaillé et actualisé, faisant ressortir les qualifications, les expériences professionnelles et spécifiques ; les copies des diplômes ; les attestations de formation ; les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation (attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au nouveau Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera **la sélection de consultant individuel (SCI)**.

Les dossiers de candidatures seront évalués sur la base des critères ci-après :

1. Qualifications générales (diplômes et expériences générales)	30
<p>1.1 - Qualification : Titulaire au minimum d'un diplôme de Master 2 (Bac+5) en gestion d'entreprise, comptabilité, management ou dans un domaine équivalent ;</p> <p>Modalité d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme conforme au Master 2 (Bac+5) dans les disciplines citées ci-dessus : qualifié. - Diplôme non conforme et ou inférieur au Master 2 (Bac+5) dans les disciplines citées ci-dessus : disqualifié et son dossier ne poursuivra pas l'évaluation. 	Qualifié/ Disqualifié
<p>1.2 Expérience Générale : Expériences Générale d'au moins cinq (5) années dans la structuration des entreprises et l'élaboration de business plans ou dans l'accompagnement des PME et ou dans des programmes de développement du secteur privé.</p> <p>Modalité d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supérieur à 5 ans d'expérience : 2 points par année d'expérience supplémentaire, plafonnée à 30 points ; - Égale à 5 ans d'expérience : 20 points, - Moins de 5 ans d'expérience : 0 point. 	30
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	50
<p>2.1 Expériences spécifiques d'au moins 3 ans dans la mise en œuvre de cadres de concertation sur la formalisation au compte d'une structure publique ou privée (EPA, SA, bailleurs de fonds, etc...)</p> <p>Modalité d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supérieur à 3 ans d'expériences : 2 points par mission supplémentaire, plafonné à 30 points ; - Égale à 3 ans d'expériences : 20 points ; - Moins de 3 ans d'expériences : 0 point. 	30
<p>2.2 Expériences spécifiques d'au moins 3 ans dans la rédaction de business plans au compte d'une structure publique ou privée (EPA, SA, bailleurs de fonds...)</p> <p>Modalité d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Égale ou plus 3 ans d'expériences : 10 points ; - Moins de 3 ans d'expériences : 0 point. 	10
2.3 Expériences spécifiques dans le domaine des Industries, des PME et des enjeux liés à la formalisation des entreprises.	10

Modalité d'application : Expérience démontrée, égale à 10 points, sinon, zéro point.	
3. Expériences complémentaires	20
3.1 Expérience dans la mobilisation et la levée de financements en faveur des entreprises privées. Modalité d'application : connaissance justifiée égale à 10 points, sinon, zéro point.	10
3.2 Connaissances du contexte de l'entrepreneuriat en Guinée et ou des pays de la sous-région. Modalité d'application : connaissance justifiée égale à 5 points, sinon, zéro point.	5
3.3 connaissances dans la formation des acteurs du secteur privés (PME, agence d'appui à la promotion des investissements publics, société civil etc...) Modalité d'application : A raison de 2.5 points par mission de formation et encadrement.	5
TOTAUX	100%

NB : Les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies (attestation de travail).

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre de missions évaluées pour le critère 2.1 sera sélectionné.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après, ou transmises par courrier électronique en version PDF avec la mention « **Recrutement d'un Consultant individuel National, Expert pour la mise en œuvre du cadre de concertation sur la formalisation – Avis à manifestation d'intérêt n°010-26/PADIRPME/UCEP** » au plus tard le **29 juillet 2026 à 17h30mn**.

L'adresse de dépôt physique et électronique est :

À l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH, Coordonnateur National de l'UCEP
 Sky Résidence, 6^{ème} étage en face du terrain Kakimbo, Quartier Kipé,
 Commune de Ratoma, Conakry - Guinée
 Tel : + 224 623 26 14 96 / +224 629 00 39 50 / +224 622 42 43 98
 Courriel : passationbad@ucepguinee.org



Le coordonnateur National

M. Abdoulaye Wansan BAH